Appel à candidatures pour l'externalisation de la collecte des demandes de visa

1. Objet de l'appel à candidature

Les postes d'Alger, Annaba et Oran lancent un appel à candidature pour le choix d'un prestataire de service extérieur commun en charge des tâches matérielles liées à la collecte des dossiers de demande de visas : prise de rendez-vous, information et accueil du public, réception des dossiers, collecte des frais de dossiers, recueil de la biométrie, saisie du formulaire de demande de visa, envoi des dossiers à l'ambassade et restitution des passeports.

2. Calendrier

Date limite de retrait du cahier des charges et de la grille d'analyse	5 mai 2013
Date limite de dépôt des offres	5 juin 2013
Décision de la commission de sélection	Septembre 2013
Date prévisionnelle d'ouverture des centres d'Annaba et d'Oran	début janvier 2014
Date prévisionnelle d'ouverture du centre d'Alger	1er octobre 2014

3. Constitution des dossiers

Les candidats présenteront une offre globale prenant en charge les trois consulats d'Algérie (Alger, Annaba et Oran). Les ouvertures à Oran et Annaba sont prévues pour janvier 2014. Un agrément étant actuellement encore en cours pour le poste d'Alger, l'ouverture du nouveau centre de collecte d'Alger n'interviendra quant à lui qu'au 1er octobre 2014.

Les offres des candidats traiteront l'ensemble des points figurant au cahier des charges. Elles n'excéderont pas 150 pages rédigées au format A4 recto-verso.
Une grille d'analyse dûment complétée sera jointe aux offres déposées.

Les offres comportant des grilles d'analyse dont les informations ne seront pas détaillées ou suffisamment rédigées seront considérées comme incomplètes.

La grille d'analyse vaut critère de sélection.

4. Modalités de dépôt des candidatures

Les sociétés de services qui souhaiteraient présenter leur candidature à l'externalisation peuvent retirer le cahier des charges et la grille d'analyse, auprès du poste d'Alger, jusqu'au 5 mai 2013 inclus, en adressant un courriel à l'adresse suivante :

admin-etrangers.alger-fslt@diplomatie.gouv.fr

Chaque candidat déposera, **auprès du poste d'Alger**, un **dossier en 5 exemplaires sur support papier et sur 5 clé USB**, **au plus tard le** 5 juin 2013 **avant 13H00**.

Postes	Date limite de dépôt des offres	Nombre d'exemplaires sur support papier	Nombre d'exemplaires sur clé USB
	05/06/2013	5	5
Total			

Les dossiers de candidature seront remis, **sous pli scellé**, **en langue française.**

5. La durée de l'agrément qui sera accordé par les postes d'Annaba et d'Oran sera de deux années et pour Alger d'1 an et trois mois, éventuellement renouvelable une fois.

6. Le non respect des conditions de dépôt des offres enoncées dans le présent appel à candidature entraînera l'élimination de l'offre.